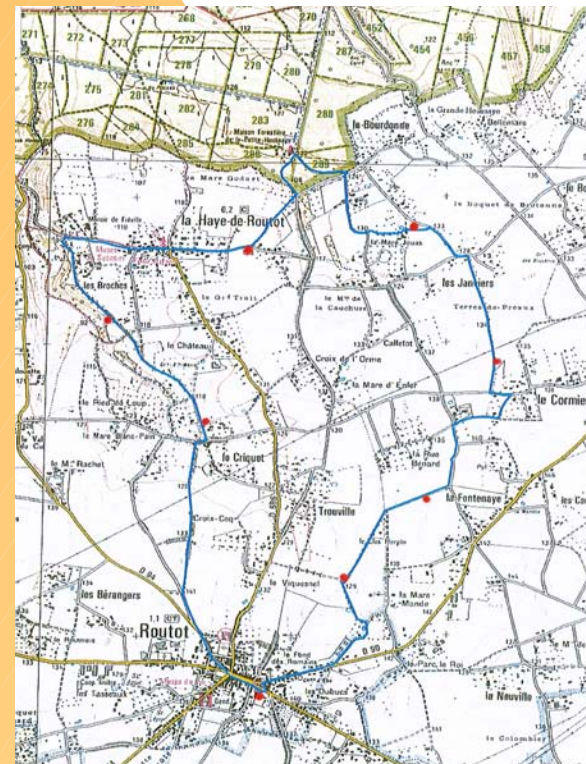


L'AGR'EAU et le SYDAR ont accueilli un stagiaire de l'école SUPAGRO pour réaliser l'étude sur la mise en place d'un sentier de découverte de l'agriculture du Roumois. Cette étude est inscrite au contrat de Pays du Roumois. L'objectif est de communiquer sur l'Agriculture et ses pratiques afin d'expliquer ses rôles au grand public. Le choix d'un parcours de randonnée permet de réaliser un certain nombre de panneaux explicatifs et de montrer les explications en relation avec ce que voient les gens.

Lauranne Galliard a donc travaillé pendant 3 mois sur ce projet permettant ainsi de faire émerger les messages que les agriculteurs souhaitent transmettre. Elle a également réalisé un premier parcours situé sur la Communauté de Communes de Roumois Nord qui part de Routot et qui traverse les villes de La Haye de Routot et Hauville avec un thème principal qu'est le lin. Voici le projet de parcours :



Plan du premier parcours



L'élevage allaitant



La culture du lin

Info : changement d'animateur

Début septembre, Guillaume SEBIRE quitte le SYDAR et l'AGR'EAU. Il va s'installer dans le Calvados sur l'exploitation familiale.

Isabelle Thiron, sa remplaçante arrive le 14 septembre. Elle est titulaire d'un master en sciences de l'environnement et a effectué un stage au Conseil Général de l'Eure.

CONTACTS

**AGR'EAU**  
Mairie  
27370 St-Pierre du Bosguérard  
[www.roumois.fr](http://www.roumois.fr)  
Président : Guy JACOB

**Animateur agricole**  
Guillaume SEBIRE  
SYDAR  
Les Communs du Logis  
27520 Bourgtheroulde  
Tel : 02-35-77-37-37  
Fax : 02-35-77-60-24  
[guillaume.sebire@roumois.fr](mailto:guillaume.sebire@roumois.fr)



# Idées-eaux

La lettre de l'AGR'EAU – Bulletin n°14 – Août 2009

## SPECIALE INTERCULTURE

Le mot du Président

L'AGR'EAU s'engage de nouveau cette année avec les agriculteurs du Roumois et les partenaires. Le quatrième programme de la Directive Nitrates va imposer la couverture des sols nus l'hiver à 100 % d'ici 2012. En 2008, 1 100 hectares ont été couverts par des cultures intermédiaires sur le Roumois soit environ 80 % de couverture.

Pour 2009, le Conseil Général de l'Eure se retire des financements soit une diminution de 12 €/ha. Les partenaires locaux que sont le SERPN (Ex SERSAEP) et l'Agglo d'Elbeuf continuent de participer financièrement à cette opération. **Le forfait global 2009 sera compris entre 10 et 15 €/ha.**

Le cahier des charges est détaillé dans les pages centrales. Je vous invite à le lire attentivement le **cahier des charges**. La demande de remboursement 2009 est jointe à la lettre et à compléter pour bénéficier des aides.

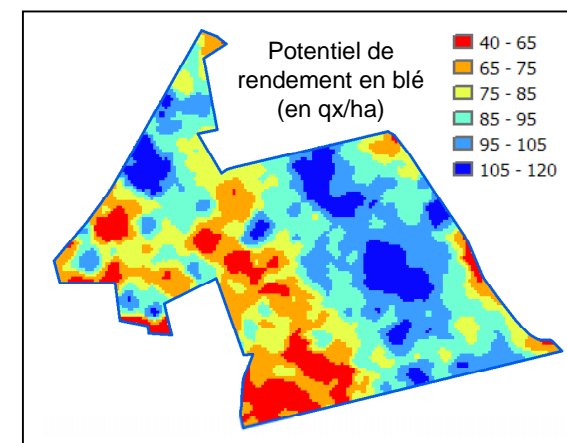
L'AGR'EAU a également engagé ces projets inscrits au Contrat de Pays du Roumois 2007-2010. Deux études ont été réalisées par deux stagiaires durant cet été. Il s'agit de travailler sur les énergies renouvelables et le tourisme avec la mise en place d'un sentier de découverte de l'agriculture du Roumois (voir dernière page). Plusieurs agriculteurs ont participé à des enquêtes et/ou des réunions et je les remercie de leur collaboration à la réalisation des projets.

Guy Jacob  
Président de l'AGR'EAU

## Assemblée Générale de L'AGR'EAU

L'assemblée Générale a eu lieu le 22 juin dernier à Routot sur le thème des nouvelles technologies en agriculture. Yann Pivain de la Chambre d'Agriculture de l'Eure a présenté les premiers résultats de l'Observatoire des pratiques de fertilisation en mettant en avant le rôle des outils de pilotage de la fertilisation.

Ensuite M. Martin de l'association Défi Sol a présenté la méthode de cartographie des sols selon leur potentiel : cela permet d'ajuster la fertilisation au plus proche des besoins de la plante, limitant les surdosages et évitant les carences. Les résultats sur les cultures du blé et du colza ont permis de démontrer une baisse de la quantité d'azote apportée et une meilleure marge brute à l'hectare car on apporte la bonne dose au bon endroit.



Source : défisol27

Espèces éligibles :

	Densité	Intérêts
Phacélie	8 à 12 kg/ha	Bonne coupure dans rotations
Moutarde	7 à 12 kg/ha	Implantation facile
Radis	12 à 15 kg/ha	Implantation facile
Navette	8 kg/ha	Couverture du sol rapide
Seigle	100 kg/ha	Bonne coupure dans rotations



- ⇒ Les Rays Grass et les fourrages dérobés ne sont pas éligibles.
- ⇒ Pour tout autre couvert, un accord préalable sera nécessaire.
- ⇒ Les semences fermières sont autorisées

**Date limite de semis :** 15 septembre

**Date de destruction :** à partir du 15 janvier (selon disposition 4<sup>ème</sup> programme directive nitrates)

**Fertilisation :**

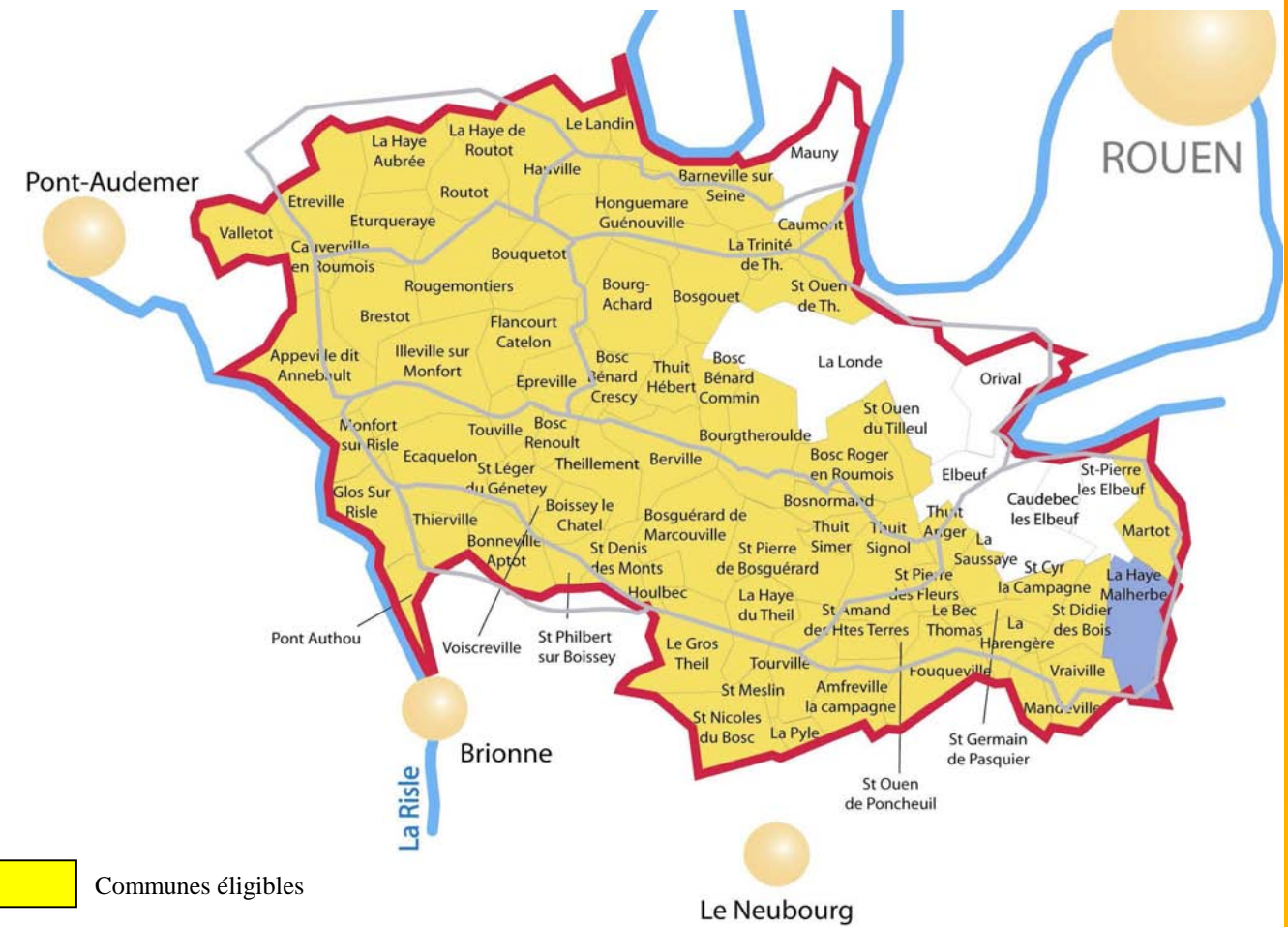
- prendre en compte l'azote restitué par le couvert pour le calcul des besoins de la culture suivante,
- respecter l'arrêté du 4<sup>ème</sup> programme d'action Zone Vulnérable :
  - épandage de lisier, fientes, boues possibles avant le 30 septembre, dans la limite de 100 kg N total/ha
  - épandage de fumier en août possible dans la limite de 100 kg N total/ha
  - épandage de fumier en septembre possible épandage de lisier, fientes, boues possibles à partir du 15 janvier 2009

Dans tous les cas :

**Surface minimale :** 1 ha par exploitation

**Fertilisation :** absence de fertilisant minéral azoté

**Localisation :** le couvert doit être implanté sur les parcelles situées sur les communes éligibles



- Communes éligibles
- Commune de la Haye Malherbe : financement à 10 €/ha

Remboursement 2009 : mode d'emploi

**Non-cumul de financement :**

Cette mesure n'est pas cumulable avec d'autres modes de financement (CTE, CAD, MATER...)

**La demande de financement :**

Transmettez la demande ci-jointe avant le **15 octobre 2009** à :

**SYDAR**  
**Pour l'AGR'EAU**  
**Les Communs du Logis**  
**27520 Bourgtheroulde Infreville**

**L'adhésion à l'AGR'EAU :**

Elle est obligatoire : 30 € de cotisation en 2009

**Les aides apportées par l'AGR'EAU :**

Un seul forfait indemnisant le coût des semences et le travail lié à la mise en place du couvert sera octroyé sur **PRESENTATION DE FACTURES ACQUITEES: 10 à 15 € par hectare** (Participent financièrement le SERPN et l'Agglo d'Elbeuf)

**Versement des aides :**

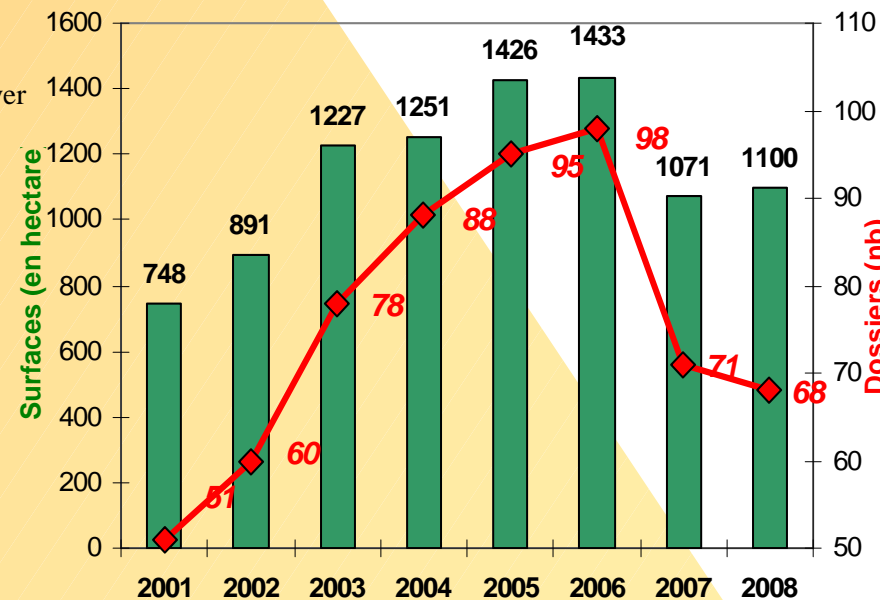
Avril 2010 après réalisation des contrôles terrain

BILAN 2008

L'action en 2008 :

- 68 agriculteurs
- 1100 ha d'implantés
- 29 245 € d'aides versées
- 21 % de la surface en sol nu en hiver couverte

Evolution des surfaces



Aucune contrainte pour les cultures de printemps suivant la moutarde. Le maïs et les betteraves sont les cultures de printemps qui ont le plus important taux de couverture par les CIPAN. Le lin est en progression constante, ce qui montre que la mise en place d'un couvert végétal précédent la culture ne pénalise en aucun cas la levée du lin.